

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que la quarante et unième règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (156) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'inspection générale".

(*En comité.*)

La partie de l'article 4, sous le titre "Avoine" a été de nouveau prise en considération et il a été proposé d'y faire les amendements suivants :

Page 4, ligne 12.—Après "grains" insérez "et pèsera trente-quatre livres au moins le boisseau".

Page 4, ligne 14.—Après "grains" insérez "et pèsera trente-deux livres au moins le boisseau".

Page 4 ligne 16.—Après "No 2" insérez "et pèsera trente livres au moins le boisseau".

Objection ayant été faite à la dite motion;—la question a été posée sur son adoption et elle a été résolue dans la négative.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Mills, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé; passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Mills, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé:

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à demain, et qu'il y ait deux séances distinctes ce jour-là, la première de ces deux séances devant commencer à onze heures du matin et durer jusqu'à une heure de l'après-midi, à